



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Paris, le 15 mars 2018

Objet : Document d'accompagnement de la démarche d'enregistrement de fiches au répertoire nationale des certifications professionnelles (RNCP) pour le Doctorat

L'objectif de ce document est d'informer sur le choix et les processus mis en œuvre par le collège des conseillers scientifiques de la DGESIP pour proposer un ensemble de fiches de Doctorat à l'enregistrement au RNCP.

Rappel du contexte

Cette démarche s'inscrit dans la perspective de la reconnaissance des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur en tant que certifications professionnelles au sein du RNCP. Le RNCP est le répertoire public qui contient des fiches descriptives pour chaque certification professionnelle nationale, à destination des usagers institutionnels essentiellement. Chaque fiche précise les compétences acquises par blocs, les métiers, emplois, le ou les secteurs d'activités visés ainsi que les modalités d'accès à la formation. Elle permet de situer les certifications les unes vis à vis des autres et elle est utilisée, entre autres, pour la mobilité professionnelle, les conventions collectives, la VAE et les accès aux financements. Les fiches sont classées par domaine d'activité et par niveau de qualification sur une grille à 5 niveaux pour la France et 8 niveaux à l'échelle européenne. Le doctorat se situe sur le niveau 8 européen et le niveau 1 français.

Le point de départ pour l'enseignement supérieur a été la loi de 2002, dite de modernisation sociale, qui s'est traduite par la possibilité d'une inscription de droit de tous les diplômes de l'enseignement supérieur au RNCP. Cette démarche a été relancée par la loi de 2007, dite LRU, instituant la mission d'insertion professionnelle pour les universités françaises, puis par la loi de juillet 2013. Enfin, la mise en œuvre de la loi dite loi travail du 5 mars 2014 en a consacré la nécessité. L'actuelle réflexion au sujet de la formation professionnelle pilotée par le ministère du Travail vient encore ajouter à cette problématique.

Cette démarche s'est traduite par un ensemble de réalisations dont certaines sont en cours. Ce furent l'établissement des référentiels de compétences des 45 mentions de licence générale en 2014, permettant l'enregistrement des 45 fiches RNCP correspondantes. Une démarche similaire est en cours pour les 176 mentions de Licence professionnelle et les 252 mentions de masters.

Si une telle démarche se situe à l'échelle ministérielle en raison du caractère national des diplômes délivrés, les établissements disposent d'une totale responsabilité sur d'éventuels parcours types au sein de ces mentions ainsi que sur les maquettes de formations. Enfin, une telle démarche relève strictement d'un processus de certification en tant qu'attestation d'acquisitions par une autorité compétente.

Enjeux et spécificités du Doctorat

Dans ce contexte, aucune fiche n'a encore été établie pour le Doctorat au niveau national et seuls deux établissements (AgroSup ParisTech et Montpellier) ont déposé

une fiche de façon isolée. A la différence de la plupart des pays de niveau de développement comparable, le principal débouché identifié du doctorat en France reste les métiers de la recherche au sein d'établissements dédiés le plus souvent publics, métiers pour lesquels il existe d'autres formes de signalement que les fiches RNCP. L'internationalisation du marché de l'emploi, l'importance croissante de l'insertion des docteurs en dehors de la fonction publique et dans des métiers autres que la recherche ainsi que la volonté du législateur, dans la loi de 2013, d'inscrire le doctorat dans les conventions collectives et de permettre l'accès des docteurs à la haute fonction publique rendent indispensable l'existence de fiches RNCP signalant correctement le Doctorat et explicitant les compétences acquises par un docteur sur le marché de l'emploi.

Répondre à cet enjeu obéit à plusieurs contraintes de divers ordres.

En premier lieu, le doctorat ne dispose pas d'un référentiel métier, contrairement aux diplômes d'ingénieurs par exemple. Pourtant, il s'agit bien d'une formation professionnelle à la recherche et par la recherche en trois ans, sanctionnant ainsi des compétences de très haut niveau. Ce mode de formation caractérise ainsi une expérience unique, sanctionnée par une thèse, et atteste aussi de compétences caractéristiques d'un niveau de qualification.

En second lieu, il n'existe pas de nomenclature du doctorat en dehors de spécialités de formation, variables d'un établissement à l'autre. Le positionnement du doctorat comme certification professionnelle restait à caractériser, notamment au regard des fiches RNCP qui restent des outils de contextualisation et de situation relative vis à vis d'autres certifications.

En troisième lieu, donner un signal clair au sein d'un monde professionnel ayant des modes spécifiques de contextualisation (secteurs professionnels) ne peut se traduire par une fiche RNCP unique et indifférenciée.

Enfin, l'enregistrement au RNCP ne s'opère que sur la base d'un arrêté d'accréditation, ce qui contraint fortement l'exercice, dans la mesure où l'accréditation reste celle d'un établissement ou d'une COMUE.

Principes fondateurs de l'élaboration des 22 fiches RNCP Doctorat

Le collège des conseillers scientifiques de la DGESIP est parti d'un ensemble de travaux menés par différentes instances pour identifier les compétences et l'insertion professionnelle des docteurs.

Rappelons que la notion de compétence mobilisée dans tous ces travaux reste celle qui a été adoptée en 2012 pour les référentiels de la Licence générale : « Une compétence est l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ». L'énoncé des compétences situe donc bien le niveau de connaissances et de savoirs requis pour le doctorat.

Face à la diversité et au niveau de précision des connaissances et compétences de chaque docteur, des fiches nationales ne sont pas le lieu d'un exposé exhaustif. L'objectif est de mettre en avant les compétences transversales caractéristiques de ce niveau de qualification, quelles que soient les formations doctorales. Toutes les fiches sont ainsi construites sur la base d'un seul référentiel de compétences.

En revanche, une contextualisation est apparue nécessaire pour permettre l'appréhension des fiches par l'ensemble des milieux socio-économiques. **Il ne s'agit pas d'enfermer un doctorat au sein d'un secteur socio économique, mais de permettre aux acteurs économiques de secteurs très différents de bien appréhender les compétences et les activités des docteurs qu'ils vont recruter.**

Pour cela, le collège des conseillers s'est appuyé sur les travaux préalables du CNEE (Conseil national éducation économie). Le CNEE, instance mixte entre les acteurs de l'éducation et les acteurs socio économiques, a en effet déterminé 22 segments pour couvrir l'ensemble des secteurs socio-économiques. Reprendre cette segmentation permet de rester cohérent avec les usages en cours au Conseil national de l'industrie par exemple, dans les Commissions professionnelles consultatives ou avec les codes de

la nomenclature française des activités (codes NAF, Insee). La logique s'exerce donc en termes de secteurs d'activité et non en filières ou en métiers.

Il est ainsi proposé 22 fiches RNCP correspondant aux **22 segments** professionnels, fondées sur un référentiel commun de compétences et rendant compte de la spécificité du niveau Doctorat.

Lecture et utilisation des fiches RNCP Doctorat

Plus techniquement, quelques points de repères sont à prendre en compte pour lire et utiliser les fiches.

Les compétences sont caractéristiques du niveau du Doctorat et intègrent donc implicitement l'ensemble des compétences acquises au niveau Licence et Master.

Les compétences transversales sont regroupées en 6 blocs selon une logique d'activité que les docteurs sont en mesure de mener.

Les codes permettant de contextualiser chacune des fiches sont les codes NSF (nomenclature des spécialités françaises), les codes ROME (répertoire opérationnel des métiers et emplois) ainsi que des codes NAF (nomenclature des activités françaises). Ces codifications permettent notamment des usages statistiques.

Les mots-clés des secteurs professionnels permettent de mieux identifier l'ensemble des sous secteurs concernés (par exemple aquaculture au sein d'agriculture).

Les activités et emplois indiqués sont accessibles immédiatement. Ce ne sont pas des éléments relevant de formations ou concours postérieurs à l'obtention du diplôme ou après expérience professionnelle.

La liste des emplois accessibles est unique. Elle n'est en effet pas fermée et ne figure qu'en tant que signalement. D'autres possibilités restent ouvertes selon les segments concernés.

L'usage de ces fiches, une fois réalisées l'ensemble des concertations nécessaire, sera le suivant :

Les fiches n'existant que sur la base d'un arrêté d'accréditation, il revient à chaque organisation accréditée (établissements et COMUE) d'indiquer à la DGESIP quelles sont les fiches correspondant aux segments professionnels qu'elle souhaite afficher. Par exemple, l'établissement est accrédité pour délivrer le doctorat, spécialités : segments professionnels « ... », « ... », « ... ».

La DGESIP procédera alors à la publication d'arrêtés modificatifs d'accréditation tenant compte de ces choix, puis, sur le fondement de ces arrêtés, à l'enregistrement des 22 fiches sur le RNCP.

Chaque fiche sera alors consultable sur le site de la CNCP avec l'information sur les établissements qui délivrent un doctorat en relation potentielle avec ce segment professionnel (cadre 2 des fiches RNCP)

Il reviendra alors aux écoles doctorales, notamment avec les outils de portfolio, de mettre en œuvre les moyens les plus adaptés pour former et attester des compétences prévues

Quelques points sont enfin à souligner :

Les fiches RNCP sont des outils dynamiques et destinés à évoluer. Cela signifie que l'enregistrement d'une fiche n'est pas une opération définitive, mais au contraire un signal destiné à évoluer selon un certain nombre de paramètres externes ou internes. Si la communauté reste attachée au caractère transversal du référentiel de compétences et d'activité, l'évolution des segments professionnels en lien avec les partenaires sociaux, la transformation ou l'ajout de compétences, un consensus nouveau de la communauté ou encore la survenue de textes nouveaux, détermineront l'évolution de ces fiches de façon à ce qu'elles restent les mieux à même de signaler cette certification.

Cette démarche constitue une étape initiale majeure dans la démarche de reconnaissance du diplôme de Doctorat par les acteurs socio-économiques français – et non son aboutissement. Il est attendu que ce signal débouche sur une meilleure prise en compte du doctorat, qu'il s'agisse de la reconnaissance de la spécificité de ce niveau de qualification ou encore des conséquences sur les conventions collectives. Il conviendra

alors qu'un suivi des effets de cette démarche soit réalisé et permette les adaptations éventuelles pour que l'objectif soit atteint de façon pérenne.

**Collège des conseillers scientifiques,
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle**

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Activités du numérique**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Codes NSF

11 Mathématiques et sciences

20 Spécialités pluritechniques de production

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation

pour un secteur professionnel

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques

58 Edition

61 Télécommunications

62 Programmation, conseil et autres activités informatiques

63 Services d'information

72 Recherche-développement scientifique

74 Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques

Mots clefs des secteurs accessibles

INFORMATIQUE ; DIGITAL ; ROBOTIQUE ; COMMUNICATION ; R&D ;
PROGRAMMATION ; FABRICATION ADDITIVE ; LOGICIEL ; TRAITEMENT DE
DONNEES ; INTERNET ; BIG DATA

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
Responsable études et prospective
Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication
Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches :

E – Communication, média et multimédia
H01 - Études et supports techniques à l'industrie
H12 - Conception, recherche, études et développement
I14 - Équipements domestiques et informatiques
M- Support à l'entreprise

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Tourisme hôtellerie restauration**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

--	--

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Codes NSF

12 (sciences humaines et droits)

31 (Echanges et gestions)

34 (Services à la collectivité)

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des

contextes internationaux.

- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

I 55 Hébergement

I 56 Restauration

79 Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes

72 recherche et développement

91 Bibliothèques archives musée et autres activités culturelles

Mots clés des secteurs accessibles (en majuscule séparés par un ;))

HEBERGEMENT ; RESTAURATION ; AGENCES DE VOYAGE ;

HÔTELLERIE ; MUSEE ; CULTURE ;

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement

Responsable études et prospective

Chef de projet recherche et développement

Directeur innovation et développement

Responsable qualité

Chargé de mission

Responsable de communication

Consultant

Coordinateur de projet

Chargé de valorisation

Responsable partenariats

Ingénieur de Recherche

Formateur

Responsable systèmes d'informations

Mots clés des emplois accessibles

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;

VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE

Codes des fiches ROME les plus proches:

- G11 - Accueil et promotion touristique

- G13 - Conception, commercialisation et vente de produits touristiques
- G14 - Gestion et direction
- G16 - Production culinaire
- G18 - Service
-

Réglementation d'activités



Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience Date de mise en place :2002	X		Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Éducation concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accrédités

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Culture, Art, Spectacle**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Codes NSF

12 Sciences humaine et droit

13 Lettres et Arts

34 Services à la collectivité

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

58 Édition

59 Production de films

72 Recherche et développement scientifique

90 Activités créatives, artistiques et de spectacle

91 Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles

Mots clefs des secteurs accessibles

EDITION; ACTIVITES CULTURELLES ; ACTIVITES CREATIVES ; ARTISTIQUES ; SPECTACLES ; MUSEES ; ARCHIVES

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement

Responsable études et prospective

Chef de projet recherche et développement

Directeur innovation et développement

Responsable qualité

Chargé de mission

Responsable de communication

Consultant

Coordinateur de projet

Chargé de valorisation

Responsable partenariats

Ingénieur de Recherche

Formateur

Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ; VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE

Codes des fiches ROME les plus proches:

E12 - Images et son

B11 - Arts plastiques

E13 - Industries graphiques

K24 - Enseignement artistique

L- Spectacle

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accrédités

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel: **Construction Travaux publics urbanisme**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Codes NSF

22 Transformations

23 Génie Civil, construction et bois

254 Structures métalliques

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.

- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

41 Construction de bâtiments

42 Génie Civil

43 Travaux de Construction spécialisés

71 Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques

Mots clefs des secteurs accessibles

BOIS ; GENIE CIVIL ; BTP ; ARCHITECTURE ; URBANISME ; CONSTRUCTION

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement

Responsable études et prospective

Chef de projet recherche et développement

Directeur innovation et développement

Responsable qualité

Chargé de mission

Responsable de communication

Consultant

Coordinateur de projet

Chargé de valorisation

Responsable partenariats

Ingénieur de Recherche

Formateur

Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

- F11 – Conception et Etudes
- F12 – Conduite et encadrement de chantier – travaux
- H01 - Études et supports techniques à l'industrie
- H12 - Conception, recherche, études et développement

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel: **Eau, environnement, développement durable**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF

- 116 Chimie
- 117 Sciences de la terre
- 118 Sciences de la vie

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de

domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.

- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

A Agriculture, sylviculture, pêche

E Production et distribution de l'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

71 Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques

72 Recherche-développement scientifique

81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager

Mots clefs des secteurs accessibles

EAU ; DEVELOPPEMENT DURABLE ; ENVIRONNEMENT ; AQUACULTURE ; MER ; AMENAGEMENT ; ARCHITECTURE ; URBANISME ; DECHETS ; DEPOLLUTION

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement

Responsable études et prospective

Chef de projet recherche et développement

Directeur innovation et développement

Responsable qualité

Chargé de mission

Responsable de communication

Consultant

Coordinateur de projet

Chargé de valorisation

Responsable partenariats

Ingénieur de Recherche

Formateur

Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

- A12 Espaces naturels et espaces verts
- A14 Production
- H21 Alimentaire
- H15 Qualité et analyses industrielles

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :
Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Santé humaine et action sociale**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

331 Santé

332 Travail social

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.

- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

Q86 Activités pour la santé humaine
Q87 Hébergement médico-social et social
Q88 Action sociale sans hébergement

Mots clefs des secteurs accessibles

SANTE ; HOPITAL ; MEDECINE ; DENTAIRE ; ACTION SOCIALE ; HANDICAP ; MEDICO SOCIAL

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
Responsable études et prospective
Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication
Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

- J SANTE
- K SERVICE A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Industries chimiques et matériaux**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Codes NSF :

11 : Mathématiques et sciences

20 : Spécialités pluri-technologiques de production

22 : Transformations

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des

contextes internationaux.

- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

19 : Cokéfaction et raffinage

20 : Industrie chimique

21 : Industrie pharmaceutique

22 : Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique

26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques

72 : Recherche et développement

Mots clés des secteurs accessibles

PHARMACIE ; CHIMIE ; PLASTURGIE ; OPTIQUE

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement

Responsable études et prospective

Chef de projet recherche et développement

Directeur innovation et développement

Responsable qualité

Chargé de mission

Responsable de communication

Consultant

Coordinateur de projet

Chargé de valorisation

Responsable partenariats

Ingénieur de Recherche

Formateur

Responsable systèmes d'informations

Mots clés des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

H01 : Etudes et supports techniques à l'industrie
 H12 : Conception, recherche, études et développement
 H23 : Chimie et pharmacie
 H25 : Direction, encadrement et pilotage de fabrication et production industrielles
 H28 : Matériaux de construction, céramique et verre

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel: **Production et Distribution des énergies fossiles et renouvelables**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Codes NSF

200 Technologies industrielles fondamentales

201 Technologies de commandes des transformations industrielles

227 Energie, Génie climatique

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.

- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

35 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

39 Dépollution et autres services de gestion des déchets

72 Recherche-développement scientifique

Mots clefs des secteurs accessibles

PETROLE ; GAZ ; CHARBON ; ELECTRICITE ; VAPEUR ; NUCLEAIRE ; EOLIEN ; SOLAIRE ; GEOTHERMIE ; AIR CONDITIONNE

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement

Responsable études et prospective

Chef de projet recherche et développement

Directeur innovation et développement

Responsable qualité

Chargé de mission

Responsable de communication

Consultant

Coordinateur de projet

Chargé de valorisation

Responsable partenariats

Ingénieur de Recherche

Formateur

Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

- H27 - Energie
- H12 - Conception, recherche, études et développement
- I – Installation et Maintenance

Réglementation d'activités



Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Service aux entreprises et aux collectivités**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités et/ou habilités à délivrer la mention

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF :

31 Echanges et gestion

32 Communication et information

34 : Services à la collectivité

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale

- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches

d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

62 Programmation, conseil et autres activités informatiques

63 Services d'information

64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite

65 Assurance

66 Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance

68 Activités juridiques et comptables

69 Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

70 Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques

71 Recherche-développement scientifique

72 Publicité et études de marché

Mots clefs des secteurs accessibles

COMPTABILIE ; R&D ; CONSEIL ; LOGISTIQUE ; COMMUNICATION ; ASSURANCE

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement

Responsable études et prospective

Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication
Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**B TO B ; RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches :

C Banque Assurance Immobilier
E Communication média et multimédia
H Industrie
I Installation et maintenance
K services aux personnes et à la collectivité

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

VERSION PROJET

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Industries du matériel de transport**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités et/ou habilités à délivrer la mention

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF :

20 Spécialités pluri-technologiques de production

22 Transformation

25 Mécanique électricité électronique

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de

domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.

- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

49 Transports terrestres et transport par conduites

50 Transports par eau

51 Transports aériens

Mots clefs des secteurs accessibles

AUTOMOBILE ; AERONAUTIQUE ; NAVAL ; FERROVIAIRE ; SPATIAL

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement

Responsable études et prospective

Chef de projet recherche et développement

Directeur innovation et développement

Responsable qualité

Chargé de mission

Responsable de communication

Consultant

Coordinateur de projet

Chargé de valorisation

Responsable partenariats

Ingénieur de Recherche

Formateur

Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches :

H12 conception recherche études et développement

H 15 Qualité et analyses industrielles

H 25 Direction, encadrement et pilotage de fabrication et production industrielles

H 26 Electronique et électricité

H27 Energie

Réglementation d'activités**Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)**Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)**Accords européens ou internationaux (cadre 9)**

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Sécurité défense**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités et/ou habilités à délivrer la mention

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF :

12 : Sciences humaines et droit

25 : Mécanique, électricité, électronique

34 : Services à la collectivité

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de

domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.

- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques

28 : Fabrication de machines et équipements n.c.a.

30 : Fabrication d'autres matériels de transport

72 : Recherche-développement scientifique

80 : Enquêtes et sécurité

84 : Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire

99 : Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

Mots clefs des secteurs accessibles

DEFENSE NATIONALE ; ARMEE ; SECURITE ; LOGISTIQUE MILITAIRE ; R&D ; SURVEILLANCE ; CYBERSECURITE ; CONSTRUCTION VÉHICULES ET AERONEFS DE COMBAT ; NAVIRES DE COMBAT

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement

Responsable études et prospective

Chef de projet recherche et développement

Directeur innovation et développement

Responsable qualité

Chargé de mission

Responsable de communication

Consultant

Coordinateur de projet

Chargé de valorisation

Responsable partenariats

Ingénieur de Recherche

Formateur

Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches :

H12 : Conception, recherche, études et développement

H25 : Direction, encadrement et pilotage de fabrication et production industrielles

K14 : Conception et mise en œuvre des politiques publiques

K17 : Défense, sécurité publique et secours

K25 : Sécurité privée

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
 Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Information communication**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF :

32 Communication et information

12 Sciences humaines et droit

13 Lettres et arts

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.

- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

58 – Edition
63 – Services d'information
70 – Activités des sièges sociaux conseil de gestion
72 recherche et développement
73 – Publicité, études de marché
91 – Bibliothèques archives musée et autres activités culturelles
94 – Activités des organisations associatives

Mots clefs des secteurs accessibles

COMMUNICATION ; INTERNET ; INFORMATION ; DOCUMENTATION ; ARCHIVES ; ÉDITION ; MEDIATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE ; MUSEES ; BIBLIOTHEQUES ; PUBLICITE

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
Responsable études et prospective
Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication
Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 – Communication

E1104 – Conception de contenus multimédias

E 1106 – Journalisme et information médias

E 1401 – Développement et promotion publicitaire

K1601 – Gestion de l'information et de la documentation

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
 Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accrédités

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel: **Activités juridiques et administratives**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Codes NSF

12 Sciences humaine et droit

31 Echanges et gestion

34 Services à la collectivité

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

64 Activités des services financiers hors assurance et caisse de retraite
66 Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
68 Activités immobilières
69 Activités juridiques comptables
70 Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
72 Recherche développement scientifique
84 Administration publique et défense Sécurité sociale obligatoire

Mots clefs des secteurs accessibles

FINANCE ; ADMINISTRATION ; ASSURANCE ; IMMOBILIER ; DROIT ; CONSEIL

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
Responsable études et prospective
Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication
Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

C - BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER

E - COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMÉDIA

K - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ

M - SUPPORT A L'ENTREPRISE

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel: **Industries extractives**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Codes NSF

117 - Sciences de la Terre

115f –Physique appliquée aux processus industriels

116f – Chimie des matériaux et des métaux, chimie des processus industriels

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

05 Extraction houille et lignite
06 Extraction hydrocarbures
07 Extraction de minerais métalliques
08 Autres industries extractives
09 Services de soutien aux industries extractives
23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
3900Z Dépollution, gestion des déchets
72 Recherche développement scientifique

Mots clefs des secteurs accessibles

PROSPECTION ; HOUILLE ; HYDROCARBURES ; MINERAIS ; GRANULATS ; MINERAUX INDUSTRIELS NON METALLIQUES ; INDUSTRIE CIMENTIERE ; INDUSTRIE ROUTIERE ; REHABILITATION - DEPOLLUTION DES SITES D'EXTRACTION.

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
Responsable études et prospective
Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication
Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

- F1105 - Etudes géologiques
- F1203 - Direction et ingénierie d'exploitation de gisements et de carrières
- H1501 - Direction laboratoire d'analyse industrielle
- H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
- H1302 - Management et ingénierie hygiène, sécurité, environnement – HSE - industriel

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Activités financières et immobilières**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités et/ou habilités à délivrer la mention

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF

122 Economie

31 Echanges et gestion

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

64 Activités des services financiers hors caisses de retraite
65 Assurances,
66 Activités auxiliaires de services financiers ou d'assurance
68 Activités immobilières
72 recherche et développement

Mots clés des secteurs accessibles

ACTIVITES DE SERVICES FINANCIERS ; ASSURANCE ; ACTIVITES AUXILIAIRES DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE ; ACTIVITES IMMOBILIERES

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
Responsable études et prospective
Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication
Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clés des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

- C11 - Assurances
- C12 - Banque
- C13 - Finance
- C14 - Gestion administrative banque et assurances
- C15 - Immobilier

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accrédités

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

--

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Industries manufacturières**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Codes NSF

200 Technologies industrielles fondamentales

223 Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)

225 Plasturgie, matériaux composites

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation

pour un secteur professionnel

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

13 Fabrication de textiles
14 Industrie de l'habillement d'articles en vannerie et sparterie
15 Industrie du cuir et de la chaussure
16 Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication
17 Industrie du papier et du carton
22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
24 Métallurgie
25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
27 Fabrication d'équipements électriques
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.
29 Industrie automobile
30 Fabrication d'autres matériels de transport
31 Fabrication de meubles
32 Autres industries manufacturières
72 Recherche développement scientifique

Mots clefs des secteurs accessibles

BOIS ; PAPIER ; CARTON ; PLASTIQUE ; TEXTILE ; CAOUTCHOUC ; METAL ; EQUIPEMENTS ; MEUBLES ; AUTOMOBILE ; METALLURGIE ; ELECTRONIQUE

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
Responsable études et prospective
Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication

Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

- H01 - Études et supports techniques à l'industrie
- H12 - Conception, recherche, études et développement
- H02 - Production industrielle
- H15 - Qualité et analyses industrielles
- H25 - Direction, encadrement et pilotage de fabrication et production industrielles

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Éducation concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accrédités

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

VERSION PROJET

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **éducation formation**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF

33 – Services aux personnes

333 – Enseignement, formation

41 – Capacités individuelles et sociales

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.

- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

72- Recherche et développement
85 – Enseignement
84 – Administration publique et défense
85- Enseignement
94 – Activités des organisations associatives

Mots clefs des secteurs accessibles

EDUCATION ; FORMATION PROFESSIONNELLE

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
Responsable études et prospective
Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication
Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois) les plus proches :

- K Services aux personnes et à la collectivité

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

--

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Sport et activité physique**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF

33 Service aux personnes

41 Capacités individuelles et sociales

42 Activités quotidiennes et de loisirs

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des

contextes internationaux.

- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

32. 3 Fabrication d'articles de sport
46 Commerce de gros
72 Recherche développement scientifique
85 Enseignement
86 Activités pour la santé humaine
88 Action sociale sans hébergement
90 Activités créatives, artistiques et de spectacle
93 Activités sportives récréatives et de loisirs
94 Activités des organisations associatives

Mots clés des secteurs accessibles (en majuscule séparés par un ;)

SPORT ; ANIMATION ; SANTE ; TOURISME ; ERGONOMIE ; GESTION ; COMMERCE ; ENSEIGNEMENT ; ARTICLES DE SPORT ; RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
Responsable études et prospective
Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication
Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clés des emplois accessibles

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ; VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE

Codes des fiches ROME les plus proches:

D14 - Force de vente

D15 - Grande distribution

G12 - Animation d'activités de loisirs

G13 - Conception, commercialisation et vente de produits touristiques

G14 - Gestion et direction

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	

Par expérience	X		
----------------	---	--	--

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Agro-alimentaire**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités à délivrer

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF

- 112 Chimie-biologie, biochimie
- 113 Sciences naturelles, biologie-géologie
- 118 Sciences de la vie

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.

- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

10 Industries alimentaires
11 Fabrication de boissons
12 Fabrication de produits à base de tabac
72 Recherche-développement scientifique

Mots clefs des secteurs accessibles

ALIMENTATION ; BOISSONS ; TABAC ; PRODUITS LAITIERS ; BOULANGERIE ; TRANSFORMATION

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
Responsable études et prospective
Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication
Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

- A14 Production
- H15 Qualité et analyses industrielles
- H21 Alimentaire
- J12 Praticiens médico-techniques

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

--

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Agriculture**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF 11, Mathématiques et sciences
21, Agriculture, pêche, forêt et espaces verts
22, Transformations

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur

professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

A Agriculture, sylviculture et pêche

- 01 Culture et production animale, chasse et services annexes
- 02 Sylviculture et exploitation forestière
- 03 Pêche et aquaculture
- 10 Industries alimentaires
- 72 Recherche-développement scientifique
- 75 Activités vétérinaires
- 86 Activités pour la santé humaine

Mots clés des secteurs accessibles :

AGRICULTURE ; PECHE ; SYLVICULTURE ; VETERINAIRE ; FORET ; ELEVAGE ; AQUACULTURE ; MER

Types d'emplois accessibles :

Responsable recherche et développement
 Responsable études et prospective
 Chef de projet recherche et développement
 Directeur innovation et développement
 Responsable qualité
 Chargé de mission
 Responsable de communication
 Consultant
 Coordinateur de projet
 Chargé de valorisation
 Responsable partenariats
 Ingénieur de Recherche
 Formateur
 Responsable systèmes d'informations

Mots clés des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
 VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

- A1204, Protection du patrimoine naturel
- A1205, Sylviculture
- A1303, Ingénierie en agriculture et environnement naturel
- A1504, santé animale

Réglementation d'activités



Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Textile, Habillement, Mode**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités et/ou habilités à délivrer la mention

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF :

132 Arts plastiques

24 Matériaux souples

312 Commerce, vente

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé

- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral

- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

13 Fabrication de textiles
 14 Industrie de l'habillement
 15 Industrie du cuir et de la chaussure
 47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
 72 Recherche et développement scientifique
 90 Activités créatives, artistiques et de spectacle

Mots clefs des secteurs accessibles

MODE ; LUXE ; HABILLEMENT ; TEXTILE ; CUIR

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
 Responsable études et prospective
 Chef de projet recherche et développement
 Directeur innovation et développement
 Responsable qualité
 Chargé de mission
 Responsable de communication
 Consultant
 Coordinateur de projet
 Chargé de valorisation
 Responsable partenariats
 Ingénieur de Recherche
 Formateur
 Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches :

B14 - Fibres et papier

B18 - Tissu et cuirs

H24 - Cuir et textile

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	

Par expérience	X		
----------------	---	--	--

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
 Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accrédités

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : **Commerce**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités et/ou habilités à délivrer la mention

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF

31 Echanges et gestion

120 Sciences humaines et droit

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Compétences ou capacités évaluées

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

- Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

- Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
72 Recherche et développement

Mots clefs des secteurs accessibles

COMMERCE DE GROS ; COMMERCE DE DETAIL ; DISTRIBUTION

Types d'emplois accessibles

Responsable recherche et développement
Responsable études et prospective
Chef de projet recherche et développement
Directeur innovation et développement
Responsable qualité
Chargé de mission
Responsable de communication
Consultant
Coordinateur de projet
Chargé de valorisation
Responsable partenariats
Ingénieur de Recherche
Formateur
Responsable systèmes d'informations

Mots clefs des emplois accessibles

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ;
VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE**

Codes des fiches ROME les plus proches:

- D11 - Commerce alimentaire et métiers de bouche
- D12 - Commerce non alimentaire et de prestations de confort
- D13 - Direction de magasin de détail
- D14 - Force de vente
- D15 - Grande distribution
-

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle
Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

--